

Sciences Humaines et Sociales Mention Géographie

RNCP13292 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	LICENCE — Licence
Code(s) NSF	121
Code(s) ROME	M1808, K1802, G1102, K2111
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur**Université de Pau et des Pays de l'Adour**<http://www.univ-pau.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

- Parcours A : Géographie et Sciences Humaines
- Parcours B : Géographie, environnement, aménagement
- Parcours C : Préparatoire aux métiers de l'aménagement

Formés dans le domaine des Sciences Humaines et Sociales les titulaires de la Licence géographie travaillent principalement sur la pratique spatiale des individus (ou groupes d'individus). En tant que géographes, les diplômés maîtrisent les outils et possèdent les compétences spécifiques permettant d'apprécier l'impact de ces comportements sur l'espace. Ils disposent des savoir-faire disciplinaires leur permettant d'intervenir dans les champs de l'aménagement, la redynamisation, la restructuration des territoires, ou toute intervention sur un espace donné, et de collaborer à la réalisation de diagnostics territoriaux.

Ils mettent à la disposition de leur employeur des capacités à articuler des angles de vue géographiques complémentaires :

- - approche des comportements individuels et/ou collectifs par l'étude des pratiques spatiales et l'identification des représentations qui leur sont attachées.
- - approche socio-politique par l'analyse des conflits, des controverses, des stratégies d'acteurs...
- - approche culturelle : par la prise en compte des valeurs ou codes culturels des individus ou des groupes. Cela permet, par la suite, de relier ces codes et valeurs à des problématiques d'aménagement et de développement local : comment vivre, habiter, valoriser gérer les quartiers urbains, les campagnes, le patrimoine, les espaces fragiles, etc.
- - approche naturaliste : centrée sur l'étude des paysages « naturels »/plus ou moins fortement aménagés
- - approche quantitative : axée sur l'utilisation des bases de données, leur traitement statistique et cartographique (et interprétation des résultats).

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Afin de collecter des données géographiques, ces professionnels sont capables :

- - de concevoir des outils de collecte (questionnaire/ échantillonnage/test de l'outil) pour alimenter un Système d'Information Géographique (SIG) ou produire des cartes thématiques
- - de réaliser des entretiens semi-directifs ou collecte de cartes mentales complétant les données quantitatives par l'analyse de discours (idéologies et représentations spatiales, stratégies d'acteurs)

- - de faire une approche de tout type de cartes (topographiques, géologiques, végétation) pour une analyse paysagère, une identification de terroirs ou de risques naturels...

- - d'exploiter des vues aériennes et satellitaires

Ces professionnels ont la compétence pour traiter des données cartographiquement ou statistiquement afin de décrire les dynamiques et inégalités spatiales et tout phénomène géographique participant de la transformation de l'espace.

Ils sont capables d'analyser et interpréter les processus de transformation de l'espace à partir

- - d'indices paysagers (cartographie assistée par ordinateur)
- - de traitements statistiques (tableaux et graphiques avec logiciels type excel).
- - de nomenclatures (type INSEE) permettant d'établir des typologies spatiales
- - du croisement de bases de données
- - de la consultation de documents d'urbanisme concernant l'occupation du sol, les servitudes ou risques sur un espace.

En vue de communiquer une information géographique ces professionnels sont capables de

- - construire des dossiers documentaires (rédigés ou sous forme Power-point) et communiquer sur un espace donné
- - produire un rapport de terrain (dossier rédigé avec texte explicatif, cartographie et traitement statistique) sur un espace, un territoire, un processus de transformation de l'espace
- - réaliser une recherche bibliographique avancée (maîtrise de techniques documentaires appropriées) dressant un bilan des données existantes sur un secteur géographique.
- - communiquer dans le cadre d'une réunion, animer une réunion afin de créer un débat d'idées sur les enjeux contemporains dans le domaine de l'aménagement et de l'environnement.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les secteurs d'activités accessibles sont :

- - Les collectivités locales/territoriales
- - L'environnement
- - L'aménagement du territoire
- - Les chambres consulaires
- - Services d'urbanisme
- - La formation

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Les types d'emploi sont :

- - Les métiers d'assistant d'études (cabinet d'étude)
- - Animateur de contrat de pays/ ville
- - Chargé de mission
- - Formateur

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 668 €

Familles professionnelles (FAP)	J4X63 — Employés du tourisme et agent de billetterie des transports · tension 2/5 (Faible) J5X81 — Techniciens et agents de maîtrise du tourisme · tension 2/5 (Faible) J6X90 — Cadres des transports et du tourisme · tension 3/5 (Modérée) N0X70 — Techniciens d'étude, recherche et développement · tension 5/5 (Très élevée) N1X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement (industrie) · tension 5/5 (Très élevée) W1X80 — Formateurs · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	37 057
Jugés difficiles à recruter	49 %
Emplois saisonniers	17 %
Familles professionnelles (FAP)	J4X63 — Employés du tourisme et agent de billetterie des transports J5X81 — Techniciens et agents de maîtrise du tourisme J6X90 — Cadres des transports et du tourisme N0X70 — Techniciens d'étude, recherche et développement N1X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement (industrie) W1X80 — Formateurs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Code de l'éducation Article L613-1 : enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs ou, dans des conditions et selon des modalités prévues par voie réglementaire, des personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies, en raison de leurs compétences, sur proposition des personnels chargés de l'enseignement.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

IDEM

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants-chercheurs et professionnels

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.univ-pau.fr/live/formations>

Université de Pau et des Pays de l'Adour

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/13292/>